

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-307-1922 Subventions.

n° 35-307-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 juin 1922

Numéro JO

n° 307 du 30/06/1922

Date du numéro

30 juin 1922

TEXTE INTÉGRAL

une subvention de mille sent 15 juin 1922, une subvention de mille sept sen cinquante francs (1750) est att ibuée au comité des fêtes de Djibouti (dépenses occasionné es par la réception de S.M. l'Empreurd'Annam).